

DESIR D'ENFANT

La France compte plus de 65 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2012 et est un des pays européens les plus performants en matière de natalité, avec plus de 800 000 naissances par an et un taux de fécondité dépassant les deux enfants par femmes (2,01), et ce depuis cinq années consécutives.

Les politiques sociales et familiales sont souvent citées en exemple pour expliquer le taux de fécondité élevée de la France par rapport à ses voisins européens. Mais ces politiques, bien que nécessaires, sont-elles suffisantes pour expliquer le désir d'enfant des familles vivant en France ?

L'enquête sur le désir d'enfant des familles des Hautes-Pyrénées a pour objectif d'évaluer si les familles réalisent leur projet de fécondité :

- Quels sont leurs idéaux et projets ?
- Ont-elles pu avoir le nombre d'enfants souhaité au moment souhaité ?
- Quels facteurs ont une influence sur leur fécondité ?
- Quelles perceptions ont-elles de la politique familiale ?

METHODOLOGIE

Enquête réalisée par questionnaire auprès d'un échantillon de 320 familles des Hautes-Pyrénées ayant au moins 1 enfant à charge.

L'échantillon présente une sous-représentation des employés et ouvriers (40% pour 48% de la population) et des familles monoparentales (12% pour 23% de la population)¹.

88% des répondants à l'enquête sont des femmes.

Cette note de synthèse présente les principales tendances observées, le rapport d'enquête peut être consulté auprès de l'UDAF 65.

LE PROJET FAMILIAL

Les enquêtes menées sur le nombre idéal d'enfants en France² montrent que ce dernier s'établit à 2,6 pour les femmes et de 2,5 pour les hommes, alors que le taux de fécondité est de 2,01 en France et de 1,9 dans les Hautes-Pyrénées. Il existe donc un décalage entre les projets des familles et leur réalisation.

Pour compléter ce constat, les parents ont été interrogés sur leur représentation du projet familial.

Taux de fécondité :

Rapport du nombre de naissances vivantes à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans).

Représentation de la naissance

L'arrivée d'un enfant suppose, pour les familles, trois conditions préalables : vivre en couple (63%), avoir un logement (51%), que chacun ou l'un des membres du couple ait un travail (39% et 38%).

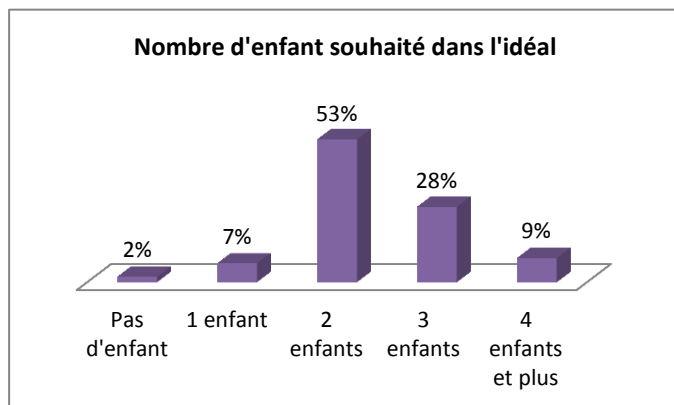
L'enfant caractérise le fondement de la famille (83%) et est source d'amour (66%), et dans une moindre mesure, d'épanouissement personnel (42%) et de transmission de valeurs (35%).

¹ Selon les chiffres de l'INSEE issus du recensement de la population de 2009

² Haut Conseil de la Famille, Quelques données statistiques sur les familles et leurs évolutions récentes, 2012, d'après l'Eurobaromètre

Idéaux et projets de fécondité

Dans plus de 50% des cas, les familles souhaitent, dans l'idéal avoir 2 enfants.



50% d'entre elles estiment qu'il existe un âge idéal pour avoir son 1er enfant : entre 25 et 29 ans pour les femmes (67%) et à partir de 30 ans pour les hommes (56%).

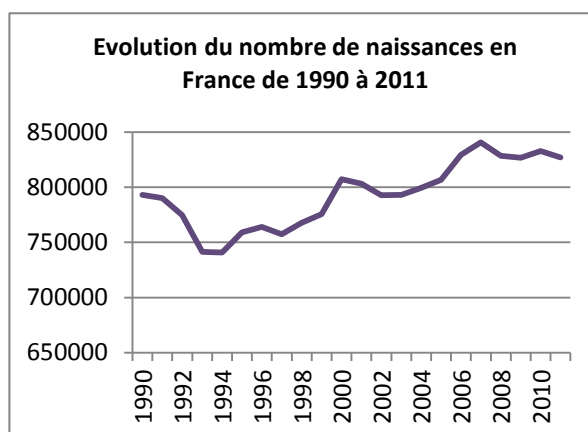
52% des familles estiment également qu'il existe un écart d'âge idéal entre les enfants. Pour environ 80% d'entre elles, cet écart d'âge doit être compris entre 2 ans et 3 ans.

LA FECONDITE EN PRATIQUE

Depuis plus de 5 ans le taux de fécondité se maintient et permet d'assurer le renouvellement de la population française.

Le nombre de naissance est reparti à la hausse après une nette diminution au début des années 1990. Parallèlement, le nombre de mariages a fortement baissé, d'où une augmentation du nombre de naissances hors mariage, dont la part est passé de 44% il y a 10 ans à 55% aujourd'hui.

L'âge moyen des femmes à l'accouchement est aussi en progression. Ainsi, 54,6% des enfants nés en 2011 avaient une mère âgée de plus de 30 ans³.



Nombre d'enfants

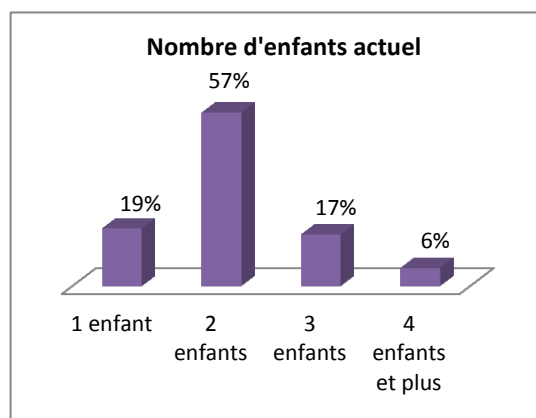
37% des familles ont réalisé leur projet initial en ayant autant d'enfant que prévu.

17% des familles n'ont pas encore achevé leur projet d'enfants.

23% des familles ont eu moins d'enfants que prévus et 25% plus que prévu.

Les familles qui ont revu leur projet à la baisse l'expliquent principalement par :

- le coût trop élevé qu'engendrerait un enfant supplémentaire (32%),
- un choix modifié au fur et à mesure des naissances (18%),
- un âge trop avancé (18%).



³ BEAUMEL Catherine, PLA Anne, La fécondité reste élevée, INSEE, Bilan démographique 2011, n°1385, janvier 2012

A l'inverse, les raisons indiquées par les parents qui ont eu plus d'enfants sont : une évolution de leur choix dans le temps (52%), la volonté d'avoir un enfant du nouveau conjoint (19%), la volonté d'avoir un enfant de l'autre sexe (17%) ou encore des naissances non prévues (16%).

Les familles, qui n'envisagent pas d'avoir un enfant dans l'immédiat, attendent en priorité d'être d'accord avec leur conjoint, que l'enfant précédent ait atteint un certain âge, et d'avoir plus de moyens financiers.

Calendrier des naissances

65% des enfants sont nés au moment souhaité.

Les naissances plus tardives sont liées aux difficultés à avoir l'enfant (50%), et dans une moindre mesure, à un désaccord avec le conjoint (13%), à la volonté d'améliorer la situation professionnelle (12%) ou de disposer d'un écart d'âge suffisant entre les enfants (10%).

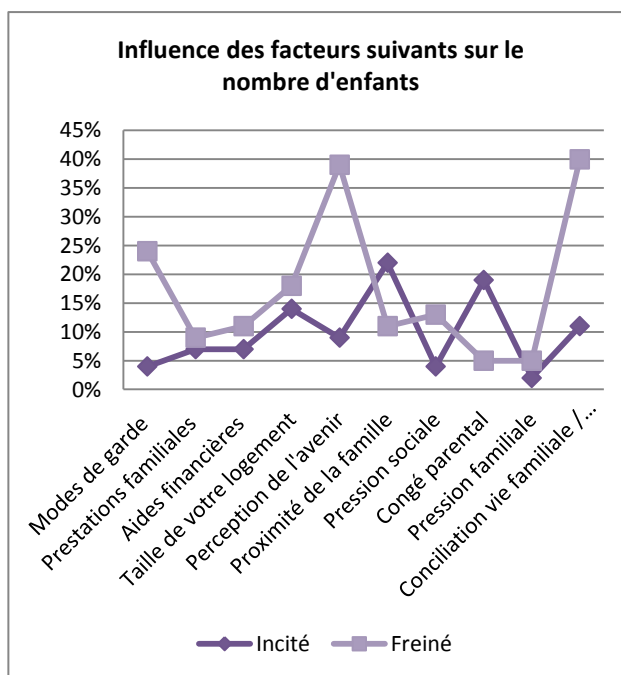
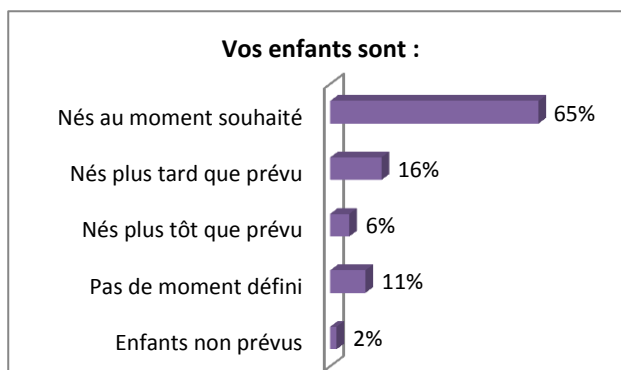
Les naissances précoces sont liées dans 70% des cas à un incident de contraception.

Facteurs d'influence de la fécondité

La proximité de la famille et le congé parental ont influencé positivement les familles, tant sur le nombre d'enfants que sur le calendrier des naissances.

A l'inverse, les modes de garde, la perception de l'avenir et la conciliation vie familiale / vie professionnelle ont plutôt freiné les familles dans leurs projets.

A ce titre, 77% des familles jugent le contexte socio-économique plutôt, voire très défavorable, pour avoir un enfant et 62% estiment qu'il sera plus difficile d'élever un enfant dans l'avenir.



REFLEXION DES FAMILLES SUR LA POLITIQUE FAMILIALE

Perception de la politique familiale

71% des parents estiment que les mesures de politique familiale ont eu une influence sur leur décision d'avoir des enfants mais seulement 46% d'entre eux pensent que ces mesures leur ont permis d'avoir le nombre d'enfant souhaité.

56% des familles se sont senti soutenu, dans leur projet familial, par les mesures prises par les pouvoirs publics.

POLITIQUE FAMILIALE EN FRANCE

Les mesures de politique familiale regroupent à la fois des redistributions financières (aides matérielles) :

- prestations familiales (PAJE, Allocations Familiales, AEEH,...)
- prestations sur barème (AAH, APL...)
- avantages fiscaux par le quotient familial ;

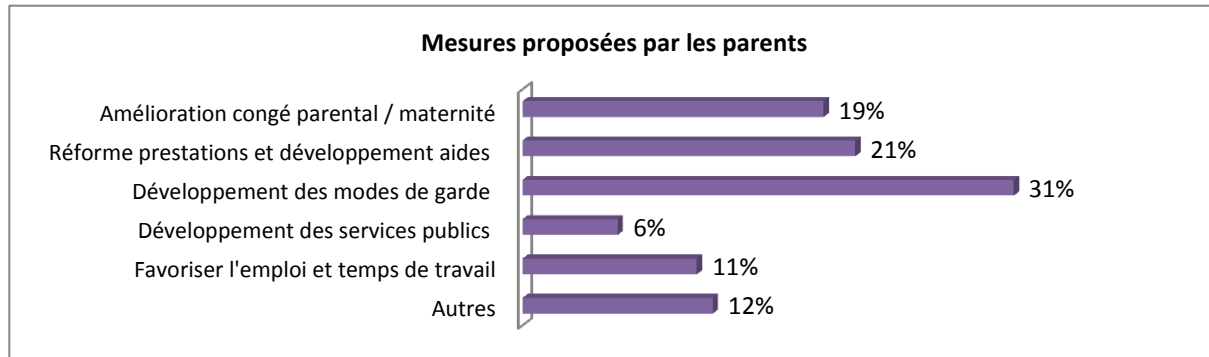
Et des services aux familles (aides structurelles) :

- les structures d'accueil de la Petite Enfance
- les structures d'accueils de loisirs pour les enfants et les adolescents
- le soutien à la parentalité (médiation familiale, lieux d'accueil parents-enfants, Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents...)

Propositions des familles

Pour la majorité des familles (57%), les pouvoirs publics doivent développer des aides structurelles, c'est-à-dire les équipements et services collectifs. Cette opinion est particulièrement mise en avant par les familles qui ont un enfant unique (70%). Inversement, les familles nombreuses privilégieraient plutôt le soutien financier (61%).

Selon les parents, plusieurs mesures pourraient aider les familles à concrétiser leur désir d'enfants. Leurs propositions ont été répertoriées en 6 grandes catégories :



CONCLUSION

C'est aujourd'hui l'enfant qui fait famille. Pour les parents, il apparaît nécessaire de construire un foyer basé sur une stabilité matérielle et affective pour l'accueillir.

Les idéaux en matière de fécondité sont partiellement suivis quant au nombre d'enfant, notamment par les parents qui se situaient dans le modèle normatif de 2 enfants. Par contre, au niveau du calendrier, le projet familial semble réfléchi et plutôt maîtrisé.

De manière générale, les familles se sentent soutenues dans leur projet par les mesures de politique familiale même si concrètement elles n'indiquent pas une influence directe des différentes aides existantes.

L'efficacité de la politique familiale en France et les attentes des familles coïncident dans le sens d'une complémentarité entre des aides matérielles, permettant de compenser le coût de l'enfant et des aides structurelles favorisant la conciliation parentalité et emploi.